

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 30 septembre 2025, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la Salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 24 septembre 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BECUWE Pierre, BERTIER Jacky (à partir de la question 25), BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MATTON Claudette, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Marcel, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, SOUILLIART Virginie donne procuration à THELLIER David, CHRETIEN Bruno donne procuration à LECONTE Maurice, DELECOURT Dominique donne procuration à DELANNOY Alain, LEFEBVRE Nadine donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, MANNESSIEZ Danielle donne procuration à IDZIAK Ludovic, BARROIS Alain donne procuration à MULLET Rosemonde, DOUVRY Jean-Marie donne procuration à DRUMÉZ Philippe, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, MALBRANQUE Gérard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, NEVEU Jean donne procuration à LECLERCQ Odile

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DEBUSNE Emmanuelle, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphé, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, LECOCQ Bernadette, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno

Monsieur PÉDRINI Lélío est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
30 septembre 2025

POLITIQUE DE LA VILLE

AIDE FINANCIERE CAP TPE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA
POLITIQUE DE LA VILLE - VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique.

Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises.

Par délibération n° 2024/CC049 du 09 avril 2024, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif CAP TPE, dans le cadre de la convention de partenariat relative au financement des entreprises avec la Région Haut-de-France.

Cette aide financière vise à développer l'économie de proximité, facteur de cohésion territoriale.

La procédure prévoit que les subventions sont accordées par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission composée de techniciens du Développement de l'économie de proximité et de l'emploi, du Vice-président en charge des ressources humaines, de la formation des Elus et de la Politique de la Ville, du Conseiller délégué en charge des commerces et de l'artisanat et des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise (Initiative Artois, BGE Hauts-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France).

La commission s'est réunie le 25 juin 2025. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 15 septembre 2025, il est proposé à l'Assemblée d'attribuer les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en géographie prioritaire de la politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant total de 31 277 euros repris au tableau ci-annexé et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant ».

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

ATTRIBUE les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en géographie prioritaire de la politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant total de 31 277 euros repris au tableau ci-annexé.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 03 OCT. 2025

Et de la publication le : 06 OCT. 2025
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



LEMOINE Jacky



LEMOINE Jacky



COMMISSION D'ATTRIBUTION CAP TPE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DU 25 JUIN 2025
INSTRUCTION DES DEMANDES POUR ATTRIBUTION PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Création / Reprise	Entreprise	Dirigeant	Adresse établissement	APE / activité	Total Investissement	Total Emplois	Total subvention Investissement	Total subvention Emplois	Total subvention	Réserves ATTIBUTION ou VERSEMENT
Création	DA VINCENZA	CASSARO Alexandre et CASSARO Lorenzo	BETHUNE (62400) 510 place Alfred Legillon (Bande 300 m QP 3 Ilôts)	4729Z - Autres commerces de détail alimentaire en magasin spécialisé / épicerie fine d'origine italienne	12 108	3	1 816	3 000	4 816	Réserves pour le versement : 1. Les factures adressées à Pernes au dirigeant doivent être justifiées par une attestation de reprise comptable. 2. Les bons de caisse sans destinataire indiqué doivent être remplacés par une facture.
Création	La Baraque Aux Délices - DROLLET VALENTIN	KOSTRZEKSKI Fanny - DROLLET Valentin	BRUAY-LA-BUISSIÈRE (62700) 313 rue Desseilligny (Bande 300 m QP Terrasses Basly)	5610C - Restauration de type rapide / Friterie	10 049	2	1 507	2 000	3 507	
Création	LANDTUYT JULIEN - FIVE PRINT	LANDTUYT Julien	BRUAY-LA-BUISSIÈRE (62700) 93 rue Jules Guesde (Bande 300 m QP Le Centre)	4778C - Autres commerces de détail spécialisés divers / Achat et vente de signalétiques	73 431	2	11 015	2 000	13 015	
Reprise	OSSMER SNC	MERCIER David / OSSART Thomas	NOEUX-LES-MINES (62290) 348 Rue Nationale (Bande 300 m QP Terre Noeue)	5630z - Débits de boissons / Bar - Tabac - Presse	29 479	2	4 422	2 000	6 422	
Création	POLKA-SKLEP	ZIOLKO Renata	BARLIN (62620) 11 allée des Pervenches (Bande 300 m QP du Regain)	4781Z - Commerce de détail alimentaire sur éventaies et marchés / Vente de produits alimentaires polonais en activité non sédentaire	16 779	1	2 517	1 000	3 517	
5					10		21 277	10 000	31 277	